SAINT-DOLAY INFO

INFORMATION MUNICIPALE N°332

JUILLET 2025

CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE DU 30 JUILLET - 20H00

Nombre d'élus en exercice : 19 - Nombre de présents : 10 - pouvoir : 4 soit 14 élus représentés.
Maire : Patrick GÉRAUD
Adjoints : Isabelle SIRLIN, Nicolas GURIEC, Jean-Pierre HAMON, Patricia CANAUX
Conseiller délégué : Nicolas CHESNIN

Conseillers Municipaux : Emmanuelle GONÇALVES, Stéphane PELLION, Wilhelm BLANCHARD ; Guillaume WACHNICKI

Absents excusés : Audrey BERTET donne pouvoir à Stéphane PELLION, Muriel MALNOË donne pouvoir à Emmanuelle GONÇALVES, Gaëlle DAVID donne pouvoir à Nicolas CHESNIN, Bruno CRESPEL donne pouvoir à Jean-Pierre HAMON, Isabelle PERRAIS, Yannick ROUSSE

Absents non excusés : Christine CHAZELLE, Lauriane DOUILLARD et Vincent SAULNIER

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h26.
Isabelle SIRLIN est la secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

A. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 25 juin 2025

B. DÉLIBÉRATIONS :

- **ENFANCE JEUNESSE :**
  - ✓ Rénovation et extension du Centre de Loisirs : le choix des entreprises
- **VOIRIE :**
  - ✓ Maisons fleuries : les lots
  - ✓ Programme voirie 2025
- **ENVIRONNEMENT :**
  - ✓ Avis sur la modification du SAGE

Informations :

- Dons pour l'église encore ouverts auprès de la Fondation du Patrimoine
- Adhésion au service « Mon Village », c'est pour bientôt
- Feu d'artifice reporté au samedi 13/09/2025
- Saint-Dolay Info août dédié aux associations
- Inauguration d'une locomotive miniature don des héritiers de Monsieur Jean BARBARO

A. Les Conseillers approuvent à l'unanimité le procès-verbal du Conseil Municipal du 25 juin 2025.

B. LES DÉLIBÉRATIONS :

❖ Enfance Jeunesse :

✓ Rénovation et extension du Centre de Loisirs : choix des entreprises

Les travaux de réhabilitation et d'agrandissement du centre de loisirs sont divisés en 12 lots. 26 réponses ont été reçues sur la globalité du marché.
La commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 21 juillet 2025 a retenu les offres suivantes :

LOT	ENTREPRISE RETENUE	MONTANT HT	OBSERVATIONS
1 - Terrassement VRD	LEMEE LTP	35 228.42€	Avec option clôtures et portillons
2 - Gros œuvre	VIGNON CONSTRUCTIONS	76 713.09 €	
3 - Charpentes bois	HERVY	29 450.00 €	
4 - Couverture étanchéité	CHATEL	34 130.27€	
5 - Menuiseries extérieures	ATLANTIQUE OUVERTURES	57 230.26€	
6 - Menuiseries intérieures	HERVY	30 990.52€	
7 - Cloisons sèches	HERVY	31 131.73€	
8 - Plafonds suspendus	COYAC	9 273.50€	
9 - Revêtements de sols	LE BEL & ASSOCIES	17 653.20€	
10 - Peintures	GOLFE PEINTURES	17 471.72€	Avec option peinture extérieure de la façade
11 - Électricité CFO CFA	PAYS DE VILAINE ELECTRICITE	50 225.61€	Avec option changement des luminaires dans la salle existante
12 - Chauffage ventilation plomberie	ROQUET	49 124.05€	
TOTAL		**438 622,37 € HT**	

Le Conseil Municipal retient à l'unanimité les offres énoncées ci-dessus ainsi que les options pour les lots 1, 10 et 11 et autorise Monsieur Le Maire à signer les différents marchés. Avec 70 000 € alloués par le PST et 150 000 € versés par la CAF, les subventions couvrent 40 à 45 % du budget.

❖ VOIRIE :

✓ Programme voirie 2025

À la suite des décisions prises par la Commission Voirie, plusieurs projets de travaux ont été retenus pour améliorer la circulation dans notre commune. Les voies concernées sont :

- L'impasse des Prateaux
- La route de Ker Laurent
- Le chemin d'exploitation reliant « La Vieille Ville » à la Vilaine

Un appel d'offres a été lancé pour la réalisation de ces travaux. L'entreprise LEMEE LTP a été la seule à répondre.
Sa proposition a été retenue par la Commission d'appel d'offres réunie le 21 juillet 2025.

Le Conseil Municipal valide ce choix à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à signer le devis d'un montant de 37 525,98 € HT.

❖ ENVIRONNEMENT :

✓ Avis sur le dossier de révision du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Vilaine

Monsieur le Maire informe que l'avis du Conseil Municipal est requis concernant le projet de révision du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Vilaine.

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est un document de planification visant une gestion équilibrée et durable de l'eau, tant en quantité qu'en qualité.
Celui-ci se doit d'être cohérent avec le SDAGE Loire-Bretagne, qui fixe les grandes orientations à l'échelle du bassin hydrographique.

Le SAGE Vilaine est élaboré par la Commission Locale de l'Eau (CLE), il concerne le bassin versant de la Vilaine.
Les objectifs du SAGE sont de concilier les usages de l'eau (agriculture, industrie, urbanisme, environnement…) avec la protection des milieux aquatiques. Il prend en compte les enjeux et risques du territoire.

Le projet SAGE Vilaine est un document comportant 14 chapitres, dont :

- Zones humides, cours d'eau, peuplements piscicoles, baie de Vilaine,
- Risques d'inondation, gestion des étiages, alimentation en eau potable,
- Formation et sensibilisation, organisation des maîtrises d'ouvrage,
- 5 chapitres sur la qualité de l'eau : nitrates, phosphore, pesticides, rejets d'assainissement, espèces invasives

Le SAGE reflète une volonté forte de préserver les milieux aquatiques. Il vise à garantir une eau de qualité pour les générations futures. Il répond aux exigences de la directive cadre européenne sur l'eau.

Conformément au Code de l'environnement, la CLE doit consulter divers acteurs publics (régions, chambres consulaires, syndicats, parcs naturels, communes, …). Ce projet de révision a été transmis le 28 mars 2025 à la mairie de Saint-Dolay. Ces institutions ont 4 mois pour donner leur avis. Passé ce délai, l'avis est réputé favorable.

Lors de cette séance, le Conseil Municipal a donné un avis favorable avec des réserves. Toutefois, certains élus ont soulevé des points d'attention, notamment autour des réserves proposées par Monsieur le Maire, qui n'ont pas fait l'unanimité.
Il s'agit notamment :

- Règle n°1 : Interdiction d'usage d'herbicides pour la culture du maïs sur les secteurs à risque d'érosion dans les aires d'alimentation de captage prioritaire. Des élus souhaiteraient qu'un accompagnement technique et financier soit mis en place pour les agriculteurs concernés.

- Règle n°9 : Interdiction d'aménagement en zone humide, même sur de très petites surfaces. Une demande de dérogation est formulée pour les chemins d'accès, l'abreuvement des animaux, l'extension de bâtiments existants. Des élus souhaiteraient la possibilité de créer des réserves d'eau pour l'irrigation sur moins d'un hectare, conformément à la modification de l'article 4 de l'arrêté « Plan Eau » national de juillet 2024.

  Volet quantitatif : Des élus demandent la suppression des dispositions visant à plafonner les prélèvements d'eau en période de hautes eaux.

✓ **Prix des maisons fleuries**

Le jury, composé de représentants des communes voisines — Marzan, Nivillac et La Roche-Bernard — a pu découvrir, le vendredi 20 juin dernier, les jardins des participants sous un soleil éclatant et une chaleur estivale marquée.
Les résultats seront communiqués à l'automne, lors d'un moment convivial organisé pour valoriser les lauréats et remercier tous les participants pour leur engagement fleuri. 7 inscrits

Les récompenses seront les suivantes :
🥇 1er prix : 100 € en bon d'achat
🥈 2e au 4e prix : 65 € en bon d'achat
🥉 5e au 10e prix : 45 € en bon d'achat

Prochain Conseil Municipal le 24 septembre 2025 à 20h00

INFORMATIONS

La mairie de Saint-Dolay sera fermée tous les samedis matin en août

L'agence postale de Saint-Dolay sera fermée aux dates suivantes :
- Les samedis 09 août et 16 août

➤ Feu d'artifice reporté – Nouvelle date en septembre

En raison des fortes chaleurs du mois de juillet, le feu d'artifice prévu par la Mairie le 13 juillet n'a pas pu être tiré. Mais bonne nouvelle : il est reporté au **samedi 13 septembre 2025 à 22h30 !**

Cette soirée festive se déroulera dans le cadre d'un évènement organisé par l'association Basket Club BZH de Rieux/Saint-Dolay et sera l'occasion de se retrouver autour d'un moment convivial.

Au programme : – Repas traditionnel avec galette-saucisse – Ambiance chaleureuse et animations – Et bien sûr, un feu d'artifice haut en couleurs pour clôturer la soirée !

Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment festif !

➤ Inauguration d'une locomotive miniature de Jean BARBARO

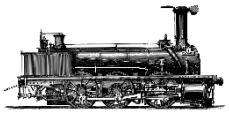

En avril 2024, les héritiers de Monsieur Jean BARBARO ont généreusement fait don à la commune d'une locomotive Decauville miniature, œuvre emblématique. Ce précieux modèle a été soigneusement protégé et installé dans le hall de la Mairie, où il pourra être admiré par tous.

L'inauguration officielle aura lieu le 29 août 2025, en présence de la famille BARBARO. À cette occasion, une plaque commémorative sera dévoilée.

Un bel hommage à l'univers passionné de Monsieur BARBARO et une invitation à découvrir son travail minutieux et inspirant.

Église Notre-Dame de l'Immaculée Conception - Les dons sont toujours possibles

La restauration du beffroi et des cloches est achevée ! Mais il est encore possible de contribuer. Vous pouvez encore faire un don.

Les chèques sont à adresser à : Fondation du Patrimoine 7, boulevard Solferino – BP 90714 - 35007 Rennes Cedex

Téléphone : 02 99 30 62 30 Courriel : bretagne@fondation-patrimoine.org

Chaque geste compte. Merci de tout cœur pour votre générosité.

➢ AVIS AUX ASSOCIATIONS : Saint-Dolay Info août

Pour rappel : Le numéro d'août du Saint-Dolay Info sera dédié à la vie associative.
Que ce soit pour annoncer un projet, partager un évènement ou parler de vos actions à venir à la rentrée et pour le dernier trimestre 2025, c'est le moment de vous exprimer.
Merci de nous faire parvenir vos textes avant le 13 août.

Un grand merci pour votre participation et votre engagement au service de la commune

➢ Adhésion au service « Mon Village »

"Mon Village" arrive bientôt : votre commune au bout des doigts ! Envie de rester connecté à la vie locale ? L'application Mon Village débarque d'ici peu sur votre smartphone !
Simple, rapide et intuitive, elle vous donne accès en un clin d'œil à toutes les infos de votre commune : actualités, évènements, associations, commerces, services publics, mobilités…

Un outil moderne pour vivre pleinement votre village, au quotidien.

Rendez-vous sur l'App Store et Google Play !

➢ ARC SUD BRETAGNE VOUS INFORME :

Cafés connectés : le numérique à portée de tous les seniors !
Arc Sud Bretagne, en partenariat avec le CLARPA 56 et plusieurs communes, lance **4 cafés connectés pour les seniors** du territoire.

Deux rencontres par mois, gratuites et sans inscription, dans une ambiance conviviale.

Objectifs : Apprendre à utiliser le numérique au quotidien (mail, photos, achats en ligne, smartphone…). Créer du lien social grâce à l'échange et à l'entraide.

Ouvert à tous : que vous soyez apprenant ou bénévole, votre participation est la bienvenue. Pas besoin d'être expert, juste l'envie de partager et d'apprendre ensemble.

Et pour les gourmands, les talents pâtissiers sont aussi appréciés… les recettes circulent souvent par mail après dégustation !

Venez tester un café connecté près de chez vous :

AMBON
Lundi, 14h30 à 16h30
Bibliothèque, route de Damgan
Tél : 02 97 54 12 64
Mail : cafeconnecteambon@gmail.com

NOYAL-MUZILLAC
Jeudi, 14h à 16h
Salle du conseil, Mairie
Tél : 02 97 41 65 47
Mail : cafeconnectenoyalmuzillac@gmail.com

NIVILLAC
Mardi, 14h à 16h
Salle du conseil, Mairie
Tél : 02 99 90 62 75
Mail : cafeconnectenivillac@gmail.com

PEAULE
Lundi, 10h à 12h
Salle du Cellier, Kermoisan
Tél : 02 97 42 91 14
Mail : cafeconnectepeaule@gmail.com

FDGDON Morbihan

LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN

LES MOYENS DE LUTTE

Les inscriptions sont à déposer en Mairie pour le 30 août 2025 ou à retourner directement à la FDGDON Morbihan pour le 5 septembre 2025 au plus tard

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES GROUPEMENTS DE DÉFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES
8 Avenue Edgar Degas - CS 92110 - 56019 VANNES CEDEX
Tél : 02 97 69 28 70 - Email : accueil@fdgdon56.fr - https://fdgdon56.fr/

Ils sont nouveaux à Saint-Dolay :

PARTEZ À LA PLAGE EN BUS !
Profitez de l'été en toute tranquillité !
Ligne 10 Redon – Pénestin

« Le service Plage » est actif du lundi au samedi (hors jours fériés) du **5 juillet au 31 août** 2025
Avec 3 allers/retours par jour.
À Saint-Dolay – Arrêt Église :
12h10 – 13h30 et 18h15
Pour tous renseignements sur notre site :
www.maury-transports.com
ou au 02.97.43.32.70

AGENDA AOÛT

Saint-Dolay : une troisième séance de cinéma en plein air signée Les Rendez-vous des Rives !

Forte du succès rencontré lors de ses deux premières éditions, l'association **Les Rendez-vous des Rives** renouvelle l'expérience et convie petits et grands à une **troisième séance de cinéma en plein air**, le **samedi 30 août 2025** à **Saint-Dolay**, sur le **terrain de la salle des sports**. Un événement gratuit, festif et ouvert à tous, qui promet de faire vibrer la commune au rythme du Rock'n roll et du cinéma !

🎬 Un film familial pour une soirée sous les étoiles

La projection débutera à **21h00** avec le film **"Un p'tit truc en plus"**, une comédie sensible et grand public qui saura ravir les familles. N'oubliez pas d'apporter vos chaises, coussins ou couvertures pour profiter confortablement du spectacle sous les étoiles !

🎸 Animations dès 18h30 et concert Rock'n roll à 19h00

Dès **18h30**, des **animations variées** accueilleront les spectateurs sur le site. À **19h00**, place à la musique avec le groupe **Blues'N'Show**, qui fera revivre le Rock'n roll des années 50 et 60 dans une ambiance survoltée. Une vraie machine à remonter le temps !

🍔 Foodtrucks, buvette et douceurs sucrées

Pour régaler les papilles, plusieurs foodtrucks seront présents sur place, accompagnés d'une buvette, d'un stand de pop-corn, de friandises et de gâteaux : de quoi satisfaire petits gourmands et grandes faims.

☂️ En cas de pluie, repli prévu !

Pas d'inquiétude en cas de météo capricieuse : la séance sera déplacée à l'intérieur de la salle des sports, située juste à côté.

🎟️ Réservation gratuite mais conseillée

L'accès est **gratuit**, mais **les places sont limitées** pour garantir le confort de tous. Il est donc **recommandé de réserver** dès maintenant :

- Sur le site **HelloAsso – Les Rendez-vous des Rives**
- Par téléphone au **07 49 91 21 50**
- Ou par courrier via les **brochures disponibles chez les commerçants de Saint-Dolay**

Les Rendez-vous des Rives vous attendent nombreux pour partager une soirée conviviale, culturelle et familiale sous les étoiles de Saint-Dolay !

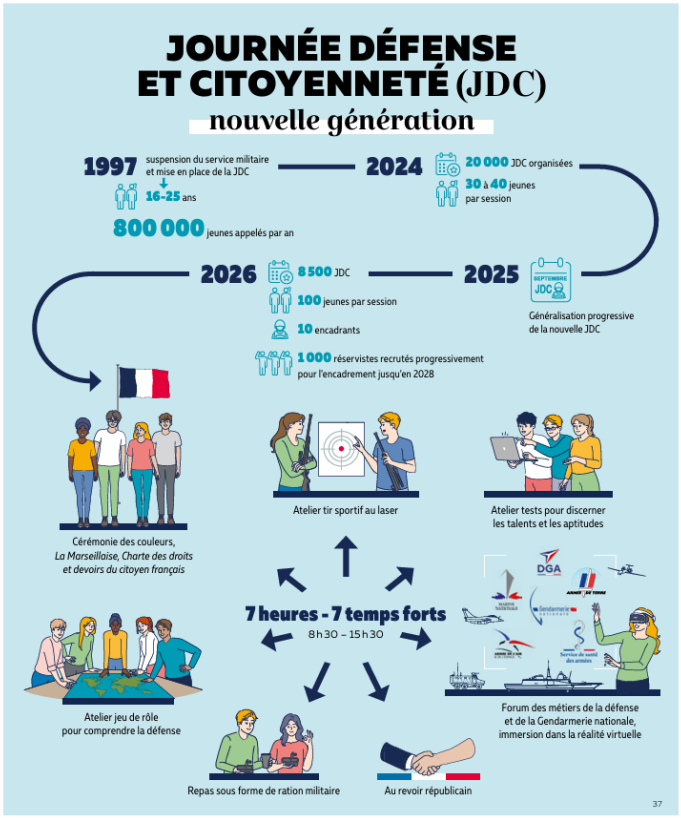

Travaux à la Maison de la Solidarité de Nivillac
Du 18 juillet au 15 novembre 2025, les associations caritatives de Nivillac déménagent temporairement en raison de travaux.

Secours Catholique : installé à l'ancienne gare de Marzan (25 rue de la Gare). Pas de vente de meubles ou vêtements, mais les aides sociales sont maintenues. 📞 07 86 12 30 78
👉 Pour les urgences, consulter le site du Secours Catholique de Muzillac : arc-sud-bretagne.fr

Restos du Cœur et Banque Alimentaire : transférés à l'ancienne école « Les Ptits Murins », 8 rue des Écoles à La Roche-Bernard.

Agenda de la Médiathèque

Fermeture temporaire pour travaux

Du vendredi 29/08/25 au vendredi 12/09/25 inclus

La médiathèque de Saint-Dolay sera fermée pendant cette période pour rénovation des murs de l'espace petite enfance : retrait du velours rouge, pose de plaques de plâtre, mise en conformité du réseau électrique et peinture des murs.

La boîte des retours qui se trouve dans le hall de la mairie restera à votre disposition.

Horaires de la médiathèque		
Lundi	Fermée	Fermée
Mardi	Fermée	Fermée
Mercredi	9h30-12h	13h30-18h30
Jeudi	Fermée	16h30-18h30
Vendredi	Fermée	16h30-18h30
Samedi	9h30-12h	Fermée
Dimanche	Fermée	Fermée

Coordonnées de la médiathèque
Téléphone de la médiathèque > 02 99 90 29 29
Mail > mediatheque@saintdolay.fr
Facebook > @MediathèquedeSaintDolay
Consultation du catalogue en ligne > https://stdolay-pom.c3rb.org
Site internet de la commune > https://www.saintdolay.fr